



COMMISSION CHARGÉE
DE FORMULER
LES AVIS TECHNIQUES

CSTB - Secrétaire de la CCFAT
DIRECTION ENVELOPPE ISOLATION SOLS
DIVISION HYGROTHERMIQUE OUVRAGES

CORINNE RASSON

84 AVENUE JEAN JAURES
77447 MARNE LA VALLEE CEDEX 2
Tél. : 0164688511
Email : corinne.rasson@cstb.fr

CHAMPS-SUR-MARNE, le 05.07.2017

KNAUF SAS

Monsieur Gérard PERSUY
Rue Principale
Zone d'Activités

FR 68600 WOLFGANTZEN

N/Réf. : DEIS/HTO 17-208 - 8000030611 - **Prise en considération**

Objet : ATEC - Révision- 5/09-2067 -KNAUF THERM TTI Th 36 SE (BA)

Monsieur,

Conformément à l'article 19 « Prise en considération de la demande » du Règlement Intérieur de la CCFAT, nous accusons réception de la demande rappelée en objet et du règlement des frais afférents à l'intervention du CSTB.

En complément des éléments déjà fournis dans le cadre de votre dossier de demande (articles 14 à 17 du Règlement Intérieur de la CCFAT), il vous appartient désormais de compléter et finaliser votre Dossier Technique (article 20 du Règlement Intérieur de la CCFAT).

Cette phase ne devant pas excéder **six mois**, nous vous invitons à nous communiquer très rapidement les éléments définis aux articles susvisés et ce, afin de permettre d'éventuels échanges avec l'instructeur en charge de votre dossier :

BRUNO HERTRICH

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de recevoir, Monsieur, nos sincères salutations.

Bruno HERTRICH
Instructeur au Groupe Spécialisé
n° 5.2 Etanchéité